

DÉLIBÉRATION N° 2019-30/CCOG-RM
Relatif au Tableau des effectifs pour le Conseil Communautaire



L'An Deux Mille dix-neuf le vendredi douze avril, à onze heures, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame CHARLES Sophie, Présidente.

Conseillers en exercice
= 31

Présents.....	15
Absents	14
Procurations.....	02
Votants	17

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 6 avril 2019.

Publiée le : 19 AVR. 2019

PRÉSENTS :

Mme CHARLES Sophie, Présidente - **M. FERREIRA** Jean-Paul, 1^{er} Vice-Président - **M. BRIEU** Bernard, 2^{ème} Vice-Président **M. DOLIANKI** Paul, 3^{ème} Vice-Président - **M. MARTIN** Paul, 4^{ème} Vice - **M. ANELLI** Serge, 6^{ème} Vice-Président - **M. GONTRAND** Jean, 9^{ème} Vice-Président - **Mme ABIENSO** Marie-Thérèse, Conseillère - **Mme FJEKE** Bénédicte, Conseillère - **M. NESMON** Jean, Conseiller - **M. PESNA** Bendy, Conseiller - **Mme SAÏTI** Diana, Conseillère - **M. SELLIER** Bernard, Conseiller - **M. VERDA** Joseph, Conseiller - **Mme VELAYOUDON** Yvonne, Conseillère.

ABSENTS EXCUSES :

- **M. DEIE** Jules, 5^{ème} Vice-Président - **Mme CHARLES** Marie-Hélène, 7^{ème} Vice-Présidente - **Mme BOURGUIGNON** Artène, 8^{ème} Vice-Présidente - **Mme AGESILAS** Sylviana, Conseillère - **Mme BARDURY** Agnès, Conseillère - **M. BENTH** Albéric, Conseiller - **Mme LO-A-TJON** Josette, Conseillère.

ABSENTS NON EXCUSES :

- **Mme AFOEDINI** Linda, Conseillère - **Mme AMAÏDOU** Suzanne, Conseillère - **Mme AYENYEN** Marie-Antoinette - **M. EDWIN** Moïse, Conseiller - **M. PATIENT** Georges, Conseiller - **M. YA Tchoua**, Conseiller - **M. VERDAN** Michel, Conseiller.

PROCURATIONS :

De **M. JACOBIE** Micky à **M. PESNA** Bendy
De **M. CHAUMET** Chris à **M. VERDA** Joseph

Le quorum n'étant pas atteint lors de la séance du 5 avril 2019 pour la suite des points à l'ordre du jour, Madame la Présidente ouvre la séance. Il est ensuite procédé et conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Monsieur GONTRAND Jean, 9^{ème} Vice-Président**, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.



Outre-Mer
Le territoire des projets, un avenir

DÉLIBÉRATION N° 2019-30/CCOC-RH
Relatif au Tableau des effectifs pour le Conseil Communautaire



VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 ;

CONSIDÉRANT que Le tableau des effectifs de la CCOC voté le 14 avril 2017 doit être actualisé ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

La Présidente explique et propose :

1) La création des emplois permanents à temps complet :

- D'un Chargé(e) de mission contrat de ruralité, catégorie A, sur le grade d'attaché ou d'ingénieur territorial ;
- D'un Responsable des Ressources Humaines, catégorie A, sur le grade d'attaché territorial ;
- D'un Assistant(e) de direction, catégorie B, sur le grade de Rédacteur territorial ;
- D'un Chargé(e) d'opération, catégorie B, sur le grade de Technicien territorial ;
- Deux Directeurs Généraux Adjoint des Services, au grade d'attaché principal attaché/attaché principal ou ingénieur/ingénieur principal.

2) Le recrutement des emplois permanents à temps complet :

- D'un Adjoint administratif territorial titulaire, au Service Environnement, à compter du 1^{er} mars 2018 ;
- D'un Assistant(e) de Gestion Ressources Humaines, contractuel, au grade de Rédacteur, à compter du 1^{er} mai 2018.

3) La nomination des emplois permanents à temps complet :

- D'un Directeur Général Adjoint des Services, titulaire, à compter du 1^{er} janvier 2018

4) Concernant les emplois non permanents :

- Le Non renouvellement de l'enquêteur pour l'élargissement de la base fiscale, à compter du 15 décembre 2017 ;
- La requalification du poste d'animateur de la filière animale en agent polyvalent, à compter du 1^{er} octobre 2017 ;
- La création d'un emploi de collaborateur de cabinet ;
- La création de 3 Assistant(e) s gestion administrative et comptable, catégorie C, sur le grade d'Adjoint administratif territorial ;
- La création d'un Agent d'exploitation polyvalent, catégorie C, sur le grade d'adjoint technique territorial ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OUI les explications de la Présidente et sur sa proposition ;

Approuve la modification du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus ;

Autorise la Présidente à signer tout document administratif et contractuel s'y rapportant.

VOTE =>

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mana, le 12 avril 2019
Pour extrait conforme



La Présidente,


Sophie CHARLES

TABEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS AU 26/03/2019

EMPLOIS FONCTIONNELS	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS NON POURVUS
		TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL	
Directeur général des services	1			1	
Directeur général adjoint des services	3	1		2	
Directeur des Services Techniques	1			1	
TOTAL	5	1	0	4	

FILIERES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS NON POURVUS
		TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL	

FILIERE ADMINISTRATIVE		GRADE	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS NON POURVUS
CADRE D'EMPLOI			TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL	
Attaché territorial	Attaché hors classe (Directeur territorial)		1		1	
	Attaché principal		0		0	
	Attaché		1	5	6	
Redacteur territorial	Rédacteur principal 1ère cl					
	Rédacteur principal 2ème cl		1		1	
	Rédacteur		2	4	6	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif Principal de 1ère classe		6		6	
	Adjoint administratif Principal de 2ème classe		2		2	
	Adjoint administratif		3		3	
Sous-total		62	16	9	21	26

FILIERE TECHNIQUE		GRADE	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS NON POURVUS
CADRE D'EMPLOI			TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL	
Ingénieur territorial	Ingénieur hors classe					
	Ingénieur principal		2	1	3	
	Ingénieur		2	2	4	
Technicien territorial	Technicien principal 1ère cl.		1		1	
	Technicien principal 2ème cl.			1	1	
	Technicien			1	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique ter. ppal de 2ème cl		5		5	
	Adjoint technique territorial		1		1	
			11	5	19	
Sous-total		39	11	5	19	23

FILIERE ANIMATION		GRADE	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS NON POURVUS
CADRE D'EMPLOI			TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL	
Animateur territorial	Animateur principal de 1ère cl.		1		1	
	Animateur principal de 2ème cl.					
	Animateur					
Sous-total		1	1	0	1	0
TOTAL FILIERES		97	28	14	41	63

TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS NON PERMANENTS AU 26 MARS 2019

FILIERES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS DE TRAVAIL	FONDEMENT
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Chargée de mission tourisme	1	1	temps complet	article 3-1°
Assistante de Gestion Administrative	5	5	temps complet	article 3-1°
Assistant de communication	1	0	temps complet	article 3-1°
Enquêteur pour l'élargissement de la base fiscale	1	0	temps complet	article 3-1°
Sous-total	8	6		
FILIERE AGRICOLE				
Responsable du Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais	1	1	temps complet	article 3-1°
Responsable de l'atelier de transformation du Pôle Agro-alimentaire de l'Ouest Guyanais	1	1	temps complet	article 3-1°
Animateur de la filière agroalimentaire de l'Ouest Guyanais	1	1	temps complet	article 3-1°
Chargé de mission pour l'élaboration du schéma de développement agricole de l'Ouest Guyanais	1	1	temps complet	article 3-1°
Chargée d'étude de la valorisation des fruits de palmier	1	1	temps complet	article 3-1°
Agent polyvalent (technicien)	1	1	temps complet	article 3-1°
Responsable d'exploitation	1	1	temps complet	article 3-1°
Agent polyvalent	10	10	temps complet	article 3-1°
Agent de collecte	5	5	temps partiel	article 3-1°
Agent de Service informatique	1	1	temps complet	article 3-1°
Sous-total	23	23		
CONTRATS/AIDES TEMPORAIRE				
Médiateur énergie	1	0	temps complet	contrat d'avenir
Assistant de gestion administrative	1	0	temps complet	contrat d'avenir
Secrétaire polyvalente	1	1	temps complet	CUI/CAE
Agent polyvalent	1	1	temps complet	CUI/CAE
Sous-total	4	2		
CONTRATS DE DROIT PRIVE (EMPLOI)				
Ouvrier	1	1	temps complet	CDI
Agent d'exploitation polyvalent	1	1	temps complet	CDI
Agent d'exploitation polyvalent	1	1	temps complet	CDD
Assistant de gestion administrative	1	1	temps complet	CDI
Assistant de gestion administrative	1	1	temps complet	CDI
Assistant de gestion administrative	1	1	temps complet	CDD
Sous-total	6	6		
TOTAL DES EMPLOIS	41	37		